



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

ACQUISITION A LA SNCF DES PROPRIETES
SISES 1 RUE MAZAGRAN ET 36 AVENUE DE
LIMOGES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**ACQUISITION A LA SNCF DES PROPRIETES SISES 1 RUE
MAZAGRAN ET 36 AVENUE DE LIMOGES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La SNCF est propriétaire de deux immeubles cadastrés section DI n° 1 et 644 situés 1 rue Mazagran et 36 avenue de Limoges, de superficies respectives de 118 m² et 318 m². Cet ensemble immobilier faisant face au Musée, se situe à 140 m de la gare SNCF. Il s'inscrit dans un îlot d'immeubles compris entre les rues Mazagran, René Cassin et l'Avenue de Limoges, îlot qui présente un intérêt certain pour la collectivité eu égard à sa situation géographique proche du centre-ville et en raison de la nécessité pour cette dernière de procéder à des aménagements à terme dans le cadre du PDU qui prévoit la requalification de abords de la gare ferroviaire. L'objectif est de favoriser le maintien et l'extension des activités économiques du secteur, en premier lieu celle du transport ferroviaire et de ses liens avec les autres modes de transport urbain et collectif.

La SNCF désire vendre ces deux immeubles, et conformément aux articles L.240-1 et suivants du code de l'urbanisme (loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006), elle en a informé la Ville qui peut faire valoir son droit de priorité et lui faire connaître son désir d'acquérir au prix indiqué de 138 000 € (hors frais d'étude de dossier, de négociation et de notaire).

Les dépenses seront imputées au compte 2115-2138 – chapitre 21 du budget.

Compte-tenu des éléments précédents, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- confirmer l'acquisition à la SNCF des immeubles cadastrés section DI n° 1 et 644 au prix de 138 000 €, auquel s'ajoutent les frais d'étude, de dossier, de négociation, soit un prix net vendeur de 150 000 € hors frais de notaire ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, et tous documents s'y rapportant, et à payer tous les frais et droits s'y rattachant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL